

Von: Unia Bau

Gesendet: Dienstag, 21. August 2018 16:58

An: Unia Bau

Cc: 'verband@baumeister.ch'; 'info@syna.ch'

Betreff: Négocier enfin sérieusement ! Les refus et le diktat ne débloquent pas la situation



A toutes les entreprises de construction de Suisse

A l'attention de la direction

21 août 2018

Mesdames, Messieurs,

Ce matin, les délégués de la Société suisse des entrepreneurs ont claqué la porte des négociations avant la fin de celles-ci. Ils n'étaient pas prêts à négocier une solution pour garantir la retraite anticipée, ni à renouveler la Convention nationale. Ce faisant, la SSE prend le risque d'un durcissement du conflit et empêche toutes solutions.

Depuis plus d'un an, nous savons qu'il faudra prendre des mesures provisoires afin de garantir la retraite à 60 ans. Pourtant, jusqu'en juillet, la Société Suisse des Entrepreneurs a refusé de négocier, avec les syndicats, un ajustement des cotisations et des prestations dans la Convention Nationale. Durant les mois d'été, la SSE est enfin revenue sur sa décision de réduire les prestations de RA de manière unilatérale. Elle envisage d'augmenter les cotisations prises en charge par les maçons en contrepartie d'une hausse salariale. Certes, plusieurs différends séparent encore la SSE et les syndicats en ce qui concerne l'assainissement de la RA, mais les positions se rapprochent. Vous trouverez ci-joint les propositions des syndicats.

En revanche, les positions demeurent irréconciliables sur la Convention nationale. Les syndicats se sont déclarés d'accord de prolonger la convention actuelle avec quelques rares modifications. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de revendications urgentes du point des travailleurs. En effet, ces dernières années, nous avons assisté à une explosion du travail temporaire, notamment chez les maçons de plus de 50 ans. Des réponses doivent être apportées rapidement à cet égard. De plus, la pression croissante sur les délais et l'augmentation du volume de travail font peser une charge toujours plus lourde sur les travailleurs de la construction. Enfin, le temps de déplacement n'est toujours pas considéré comme du temps de travail. En conséquence, en été surtout – et notamment lors de canicules – les travailleurs subissent des journées de travail horriblement longues. C'est donc à raison que les maçons déplorent un système autorisant des horaires de travail beaucoup trop flexibles. Il y a urgence à limiter efficacement le temps de travail maximum, et à restreindre cette flexibilité, comme les maçons le demandent depuis longtemps.

Mais il est clair aussi, comme l'ont montré les négociations à ce jour, qu'il ne saurait y avoir

de position commune sur ces points. Pour éviter le vide conventionnel, il conviendra à chaque partie de revoir ses revendications maximales et d'admettre, des deux côtés, de modestes ajustements. Les syndicats ont soumis des propositions concrètes, qui reprennent une partie des revendications de la SSE et des syndicats. En matière d'horaires de travail, la flexibilité est préservée, mais avec une organisation simplifiée. Grâce à un système d'heures en plus et en moins, le total des heures variables demeurant à 100.

Le diktat – c'est l'impasse

La Société des entrepreneurs n'a pas repris une seule des revendications légitimes des travailleurs de la construction, et exige unilatéralement une dégradation massive de la Convention nationale. Sans la possibilité d'exiger des travailleurs 200 heures supplémentaires, 100 heures en négatifs, une flexibilisation du temps de travail, la suppression de la protection en cas d'intempéries et la possibilité d'abaisser le salaire minimum en cas de changement de poste, il n'y aurait pas de nouvelle Convention nationale. Voilà la position de la SSE. Après avoir refusé de négocier pendant des mois, la Société des entrepreneurs essaie maintenant de dicter sa loi. L'échec des négociations est ainsi programmé. Car pour sûr, nous ne signerons pas une convention avec un temps de travail illimité, le travail sur appel, moins de protection contre les accidents et des baisses de salaires.

La Société suisse des entrepreneurs se comporte de façon irresponsable. Elle fonce à toute allure dans l'impasse. On pourrait même se demander si elle souhaite encore avoir une Convention nationale. Malgré le rapprochement opéré en matière de RA et de salaire, la SSE exige une coupe à blanc au niveau de la Convention nationale – dont elle sait pertinemment que les syndicats ne pourront jamais l'accepter. Par sa stratégie actuelle, la Société Suisse des Entrepreneurs va tout droit vers le vide conventionnel.

Aujourd'hui, les syndicats voulaient négocier les différents points des propositions patronales. La délégation aux négociations de la SSE a refusé net.

Nous vous envoyons ci-joint l'offre élaborée par les syndicats. On le voit bien : sur le plan de la RA et du salaire, les positions sont proches. Quant à la Convention nationale, la Société des entrepreneurs exige un démantèlement que les syndicats ne peuvent accepter, ce pourquoi ils ont soumis une contre-proposition qu'ils souhaitaient négocier.

Indignation croissante chez les maçons

Le fait que la Société Suisse des Entrepreneurs ait refusé longtemps toute négociation sur la retraite à 60 ans, pour ensuite vouloir imposer son intolérable diktat tout en rejetant à nouveau l'idée de négocier la Convention nationale suscite une indignation croissante chez les travailleurs de la construction. Pour les maçons, la chose est claire : ils lutteront avec véhémence en faveur de la retraite à 60 ans, de leur convention ainsi que d'une augmentation salariale correcte pour tous – qui leur a été déniée pendant quatre ans malgré la bonne conjoncture. En l'absence de résultat de négociations à la mi-septembre, des actions de protestation seront menées dès octobre à large échelle sur les chantiers.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Nico Lutz, responsable secteur Construction, Unia
Guido Schluep, responsable branche Construction, Syna

Annexe : Offre des syndicats

